



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

vaccinations

Question écrite n° 101988

Texte de la question

Mme Nadine Morano attire l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur l'utilisation du vaccin BCG contre la tuberculose. Ce dernier est en effet recommandé dès le premier mois de vie pour les enfants vivant dans un milieu à risque élevé et il est obligatoire pour les enfants au moment de leur entrée en collectivité, sauf en cas de contre-indication médicale. Tous les enfants gardés en crèche, ou par une assistante maternelle accueillant plusieurs enfants, sont donc concernés dès leur plus jeune âge. Pourtant, plusieurs médecins et experts dans ce domaine s'inquiètent des conséquences de cette vaccination de masse dont ils contestent l'efficacité. A travers le monde, la tuberculose tue en effet 5 000 personnes chaque jour, et se trouve être la seconde cause de décès par maladie infectieuse. Si la France n'est pas menacée par une épidémie de grande ampleur, le nombre de malades reste néanmoins important et 700 décès lui seraient attribués tous les ans. Par ailleurs ils redoutent les risques mortels d'ostéites qui seraient liées à l'utilisation de ce traitement. Elle souhaite connaître sa position sur ce sujet.

Données clés

Auteur : [Mme Nadine Morano](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 101988

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé et solidarités

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 août 2006, page 8269

Question retirée le : 30 janvier 2007 (Retrait pour cause de question identique)